

Les agriculteurs de la coopérative de Boisseaux s'engagent pour la biodiversité

[Pays de Beauce / Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais - 28]

Objectifs

- Anticiper les demandes du Grenelle de l'environnement et des conditionnalités PAC (maintien des éléments écologiques du paysage)
- Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats des milieux agricoles
- Maintenir et favoriser la biodiversité ordinaire, patrimoniale et fonctionnelle
- Améliorer les connaissances des exploitants sur la biodiversité
- Assurer la compatibilité avec la production agricole rentable et de qualité

Public cible

Agriculteurs

Principe

L'association Hommes et Territoires élabore en partenariat avec les agriculteurs un programme d'actions à l'échelle de la coopérative, et des actions sont mises en œuvre sur 6 fermes pilotes.

« Des agriculteurs participent à la restauration des habitats tout en luttant naturellement contre les ravageurs de cultures »

Contexte

Ce programme s'inscrit dans la démarche de développement durable de la coopérative agricole de Boisseaux, proactive vis-à-vis de l'environnement, pour conserver et améliorer la biodiversité de son territoire en sensibilisant les 120 agriculteurs (environ 12 000 ha) à cette thématique.

La coopérative a débuté son travail autour de la biodiversité et des continuités écologiques en 2010, à travers deux grandes actions conduites par l'association Hommes et Territoires : un diagnostic territorial sur l'ensemble de la coopérative et une sensibilisation via 6 fermes pilotes, qui représentent un peu plus de 1 000 ha.

Déroulement de l'action

Ce programme se décline en trois étapes :

1. Diagnostic territorial du réseau écologique et de sa qualité : étude cartographique en 2010, suivis naturalistes (avifaune et flore), identification avec les acteurs locaux d'éléments non-repérables par photo-interprétation, restitution en 2012 puis production de fiches techniques de conseils sur les aménagements semi-naturels à implanter ou restaurer (plantation de haies, couverts fleuris, herbacés ou favorables aux pollinisateurs).

2. Actions sur les 6 fermes pilotes :

- Mise en place de suivis participatifs (protocoles simplifiés de science participative sur les pollinisateurs, l'avifaune, les papillons).
- Mise en place de nichoirs à rapaces pour renforcer la lutte biologique contre les ravageurs.
- Diagnostic Biodiversité et Pratiques Agricoles® (DBPA), cet outil permet d'évaluer les pratiques de l'agriculteur et la façon dont il aménage le territoire vis-à-vis de la biodiversité.
- Diagnostic de la qualité des bordures de champs (Ecobordure).
- Mise en place d'aménagements novateurs (couverts herbacés pérennes).

3. Actions de communication et de sensibilisation des 120 exploitants : flashes Biodiversité lors des réunions techniques hebdomadaires de la coopérative, sorties terrains (observation de l'avifaune, visite de bandes enherbées et de couverts environnementaux).



Formation sur les auxiliaires de cultures pour les agriculteurs

Résultats obtenus

L'étude cartographique réalisée en 2010 a permis de :

- recenser les éléments semi-naturels présents sur le territoire ;
- évaluer la qualité écologique de ces éléments ;
- mettre en évidence les continuités existantes entre éléments d'une même trame.

Trois sous-trames de milieux naturels ont été distinguées (milieux herbacés, boisés, humides) et 3 distances de dispersions (capacités des espèces à se déplacer dans un milieu) testées (50 m, 100 m et 200 m).

Ce travail a permis d'identifier les territoires riches en éléments semi-naturels favorables au déplacement des espèces (corridors écologiques) et d'identifier l'état de fragmentation du paysage. La cartographie ainsi réalisée sert de base pour sensibiliser les exploitants aux rôles des corridors pour la faune locale (Œdicnème criard, Alouette des champs). Il s'agit également d'une base de conseils pour la mise en place de nouveaux aménagements (haies, bandes enherbées...) et de pratiques de gestion de ces éléments.

Réalisations :

- Installation de 12 nichoirs à rapaces pour une lutte raisonnée contre les campagnols ;
- Restauration de plus de 5 ha de chemins agricoles et bords de champs ;
- Plantation d'au moins 450 m de haies.

- semis de couverts herbacés diversifiés
- semis de culture intermédiaire piège à nitrate avec expérimentation de destruction à l'aide d'une barre d'effarouchement

Conseils :

- 9 fiches techniques destinées à conseiller sur les aménagements semi-naturels à implanter sur une exploitation ;
- 40 flashes Biodiversité à ce jour ;
- 6 Diagnostics Biodiversité et Pratiques Agricoles® (DBPA).

D'autres résultats qualitatifs ont été observés :

- reconnaissance du travail accompli par les acteurs du territoire et la population locale ;
- fierté d'appartenance des producteurs à une coopérative responsable ;
- amélioration de l'image des agriculteurs auprès des acteurs économiques ;
- nouveaux débouchés pour les filières souhaitant communiquer sur la biodiversité.

Conseils à donner / écueils à éviter

- Qualité de la sensibilisation des adhérents de la coopérative (supports utilisés, approche des thématiques, discours adapté).
- Maintenir des actions et des animations continues afin de garder un lien avec les agriculteurs
- Pertinence des thématiques abordées dans le choix des actions (choix en lien avec les activités des agriculteurs et les caractéristiques du territoire).
- Attention au choix des espèces à protéger : une action sur une espèce peut être néfaste pour une autre (ex : de grandes surfaces de couvert herbacé peuvent favoriser le Campagnol des champs).
- En plaine de Beauce, la réglementation contraignante sur les formations ligneuses provoque un manque d'engouement des agriculteurs pour la réimplantation de haies et d'arbres isolés.

Perspectives

Une recherche est en cours sur le développement de couverts innovants, qui vise à proposer des couverts herbacés pérennes et diversifiés pour favoriser les auxiliaires de cultures et gérer les problématiques en bords de champs.



Formation sur les auxiliaires de cultures pour les agriculteurs

Pour en savoir +

www.hommes-et-territoires.asso.fr

Carte d'identité du projet

Porteurs de projet : Association Hommes & Territoires, Coopérative agricole de Boisseaux

Partenaires techniques : Association Hommes et Territoires, Réseau Agrifaune (ONCFS, Fédération des Chasseurs 45, Chambre d'agriculture 45)

Partenaires financiers : Pays de Beauce, Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, Région via le contrat régional de Pays

Budget de l'action : 100 000 € sur l'ensemble de l'opération, 12 500 € pour la période 2016-2017

Date de début / Fin de l'action : depuis 2010

Contact : Aymeric COURBOIS, chargé de mission actions territoriales
02 37 24 46 06
a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr
Association Hommes & Territoires
Antenne départementale d'Eure-et-Loir
Maison de l'Agriculture
10 rue Dieudonné Costes
28024 CHARTRES

